



Cofinancé par  
l'Union européenne



REGIONE SICILIA  
Presidenza

## Avis de consultation N° EAU01/2022

### AVIS DE SELECTION D'UN AUDITEUR EXTERNE DU PROJET EauSIRIS

#### «Nouvelle Stratégie de gestion des Eaux, des Sols et Implémentation des technologies vertes pour une agRIculture rÉSiliente au changement climatique»

Suite à la décision de l'Autorité de Gestion du Programme IEV de Coopération Transfrontalière Italie - Tunisie 2014-2020 en date du : 07/08/2019, N°10812, le projet EauSIRIS a été approuvé pour un montant total de 1.661.572,48 €<sup>1</sup> Euros pour une période de deux ans.

Le budget total des coûts directs éligibles des partenaires tunisiens pour toute la durée du projet est de 766.382,00 € ainsi répartis :

Partenaire	Nom du partenaire	Budget total par partenaire
DEM-P1	Mediterranean Renewable Energy Center - MEDREC	305.842,00 €
P2	Direction Générale de l'Aménagement et de la Conservation des Terres Agricoles au ministère de l'Agriculture – DG-ACTA	278.510,00 €
P4	UR-Gestion Durable des Ressources en Eau et en Sol - Ecole Supérieure des Ingénieurs de Medjez el Bab – ESIM	118.176,00 €
P8	l'Institut des Régions Arides - IRA	63.854,00 €

Les experts comptables et les cabinets d'expertise comptable désirant participer au présent avis, doivent obligatoirement faire partie de la liste annexée au présent avis. Ils sont invités à consulter les termes de référence qui décrivent les conditions générales et professionnelles d'admission ainsi que les modalités de soumission et la méthodologie de dépouillement des offres.

Le dossier de candidature doit être adressé au siège du MEDREC dans une enveloppe fermée et scellée sur laquelle est mentionnée :

<sup>1</sup> Correspondant à 90% de Contribution du Programme (ENI) et 10% de Co-financement.



Cofinancé par  
l'Union européenne



REGIONE SICILIA  
Presidenza

**Mediterranean Renewable Energy Centre - MEDREC**  
**03, rue Moslem Ibn Alwalid, Notre dame, Mutuelleville, Tunis 1082**

**« A NE PAS OUVRIR »**

**Consultation n°EAU01/2022**

**Sélection d'un Auditeur externe pour les partenaires tunisiens du projet EauSIRIS**

**(Le cachet du bureau d'ordre faisant foi)**

Les soumissionnaires intéressés par cet avis sont invités à envoyer leurs offres par courrier postal recommandé ou par rapide poste ou les remettre directement au Bureau d'ordre du MEDREC contre décharge et ce, **au plus tard le 20/09/2022 à 12h00**, soit le dernier délai de réception des offres. Le cachet du bureau d'ordre faisant foi.

**Toute offre parvenue après la date mentionnée sera rejetée.**

Il est à noter que pour le programme de coopération transfrontalière Italie-Tunisie 2014-2020, les partenaires tunisiens d'un même projet doivent choisir un seul auditeur. De ce fait, l'auditeur retenu sera appelé à assurer les vérifications des dépenses engagées par le MEDREC, de la Direction Générale de l'Aménagement et de la Conservation des Terres Agricoles au ministère de l'Agriculture, de UR-Gestion Durable des Ressources en Eau et en Sol - Ecole Supérieure des Ingénieurs de Medjeh el Bab – ESIM et de l'Institut des Régions Arides - IRA dans le cadre du projet EauSIRIS.

Les honoraires de l'auditeur ne doivent en aucun cas dépasser le seuil de 3,5% du total des coûts directs éligibles inscrits au budget des partenaires.

Le soumissionnaire retenu sera invité à signer un contrat de prestation de service avec chaque partenaire du projet EauSIRIS.

Documents joints :

- Liste des auditeurs potentiels des projets financés dans le cadre des programmes de coopération transfrontalière.
- Termes de référence pour la sélection d'un auditeur externe.